TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Mme Annie Picard vs Adolphe Koppel, séparation de corps et de biens.

Chas Smythe vs la ville de la Nouvelle-Orléans, mandamus.

Charles Bauduit vs Comeaux Le Blanc Packet Co., action en dommages de $1,999.

Robert Hy Pulley vs Catherine Gallagher, demande de divorce.

Mlle Thérèse Lescales vs C. F. Collom, saisie provisoire de $360.

Successions ouvertes :

Ludovic Delcazal, Elizabeth Kohn, Catherine Hughes, Thos J. Williams.

United Paper Co. vs Jos Brindo, réclamation de $139.88 sur un compte courant.

United Paper Co. vs Bazil Merenda, réclamation de $108.78 sur un compte courant.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Arthur Geourgeone, vol avec effraction ; Owen Eagan, attaque à main armée ; Zeno R. Muller, Angéline Chambers, A. J. Coceau, actes de violence ; Edward Sabatt, larcin ; Jonn Narcisse, vagabondage.

Condamnations :

Mamny Ferguson, larcin, 6 mois de prison.

Envoyé devant la cour criminelle : Wm Dison, meurtre.

Acquittés :

Abraham Leach, Eug. Manville, John Phoenix, Carry Jones meurtre.

Affaires abandonnées :

Milton May, Hy Vincent, Jos. Johnson, attaque et blessure ; Victor R. Leman, violation de la loi du dimanche ; Baptiste Chirrie, larcin.

FAITS DIVERS.

Beau-père brutal.

Un individu du nom de James Woods, que l'agent Clavin avait arrêté lundi, sur plainte de Mattie Lagrone, la fille de sa femme âgée de douze ans qu'il maltraitait brutalement, a été condamné hier par le recorder Fogarty à trente jours de prison.

Woods est le beau-père de la petite Mattie Lagrone, et pendant que sa femme travaille il s'enivre.

Quand à la suite de la petite fille l'agent Clavin a pénétré dans la maison de Woods, il a trouvé l'individu déshabillé et étendu ivre sur son lit, et c'est avec beaucoup de peine qu'il a pu conduire l'ivrogne au poste.

Famulora arreté de nouveau.

Joseph Famulora, un jeune garçon de 14 ans qui a déjà eu affaire à la police, a été arrêté de nouveau, et il est enfermé sous l'accusation de vol.

Il s'était faufilé l'autre soir dans le théâtre de l'Orpheum, et il essayait de vendre une montre d'argent quand l'agent spécial l'arrêta. Il avait auparavant vendu $3 une lorgnette de théâtre.

Enfin hier matin, les détectives Scheffler et Gorman le reconnurent comme l'auteur du vol d'un bicycle commis sur le quai de la ligne Harrison. John Mouton, qui avait acheté le bicycle, le reconnut également.

Il y a plusieurs mois, Famulora, qui travaillait dans un magasin de la rue du Canal, reçut d'un client $10 sur lesquels il devait rendre un certain montant, mais il disparut et employa l'argent à l'achat de friandises qu'il voulait offrir à une actrice.

Il fut enfermé à l'asile des jeunes détenus et s'en échappa. Il fut toutefois confié subséquemment à sa sœur.

Exposition des Aliments Sains.

C'est aujourd'hui que s'ouvre dans la salle de l'Artillerie Washington et sous les auspices de l'Association des Epiciers en détail, l'exposition des Aliments Sains qui durera deux semaines.

Cette exposition offre un intérêt supérieur et recevra certainement de nombrex visiteurs.

CONSEIL MUNICIPAL.

ADOPTION DE L'ORDONNANCE DU FRISCO.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. McRacken.

MESSAGE DU MAIRE.

Aux membres du conseil.

Je vous transmets les documents suivants :

Communication de D. W. Eames, du bureau de poste de Lee, qui demande l'installation d'une fourrière dans cette partie du neuvième ward.

Pétitions de propriétaires et résidents de la rue Tonti, entre le Bayou Road et la rue Columbus, qui réclament l'ouverture de cette rue.

Communication de J. Numa Jordy, président de la Planters and Manufacturers Petroleum Co., relativement au privilège de l'Industrial Pipe Co.

Communication de A. C. Exnicios, secrétaire de l'Association des Négociants et Manufacturiers de la Nouvelle-Orléans, incluant une résolution de ladite Association relativement à l'ordonnance Frisco soumise à votre assemblée.

Rapport de la commission de l'avenue de Gentilly contenant l'état des recettes et des dépenses depuis le 31 juillet 1905.

J'ai nommé membres de la commission de l'avenue Claiborne nord les messieurs dont les noms suivent :

Chas Delery, Louis Koen, R. A. Tudury, H. P. Guepet, L. A. Abadie, Peter Soubiran, Geo. Kiefer, Geo. Aufdemorte et J. K. Farge.

J'ai nommé membres de la commission de la rue des Français MM P. G. Charbonnet, Jules Gervais, A. Sanarens, Hy Sins, Léopold L. J. Lassalle, Jos. Lestelle et E. J. Louapre.

Je demande la confirmation de ces nominations.

Communication du commissaire des édifices publics Alex Pujol incluant un rapport de l'électricien de la ville appelant l'attention sur le fait que l'adoption de l'ordonnance accordant les droits requis par la N. O. Terminal Company dans la rue Bassin occasionnerait à la ville une dépense d'au moins $5000 pour réarranger le service d'alarmes d'incendie.

Respectueusement,

MARTIN BEHRMAN,
Maire.

Le message du maire est reçu, ses nominations sont approuvées et la discussion de ses recommandations relativement à l'ordonnance Frisco est renvoyée aux affaires non terminées.

Les vetos du maire, relativement à l'ordonnance 5459 accordant à la New Orleans Coal Storage and Ware House Co. le privilège de construire une plateforme sur le trottoir de la rue Galennie, et à l'ordonnance 5372 autorisant le contrôleur à vendre aux enchères publiques le privilège de construire un marché public dans le troisième district, sont approuvés.

Les rapports des fonctionnaires et des comités sont lus et renvoyés aux comités compétents.

Aux affaires non terminées M. Goebel propose de changer l'ordre dans lequel sont appelées les ordonnances afin de discuter immédiatement l'ordonnance du Frisco. Dix conseillers se prononcent en faveur du changement et dix contre, et le président décide que l'ordre est maintenu. Sur cette proposition le conseil s'est divisé comme suit :

Oui—Cahill, Eddy, Frawley, Gately, Goebel, Graham, O'Reilly, Robin, Seymour, Villa.

Non—Barrett, Bisso, Brandao, Dixon, Dunn, Hartson, Junker, Kelly, McRacken, O'Connor.

Au moment où l'ordonnance est venue en discussion le président McRacken a déclaré que l'ordre serait maintenu et a prié les membres du conseil de se confiner strictement à la discussion de l'ordonnance.

Lecture est donnée de l'ordonnance remettant en vigueur l'ordonnance adoptée le 3 février 1903 avec amendements, puis des amendements apportés par le comité des Ponts et Chaussées.

A l'amendement du comité requérant de la compagnie en échange de la cession du terrain neutre de la rue Bassin et de la voie du côté du fleuve $100,000 pour la construction de trois écoles primaires, M. Seymour propose de fixer le montant à $200,000 et de l'affecter à la construction du chemin de fer de ceinture, et M. Gately de maintenir le montant de $100,000 pour l'affecter au chemin de fer de ceinture.

M. Frawley propose un amendement limitant les voies du Frisco à la rue St Louis M. Brandao s'y oppose en disant que la compagnie ne pourra que construire deux voies au delà de la rue St Louis jusqu'à la rue St Pierre. MM. McRacken et Dixon se prononcent également contre cet amendement. L'amendement est repoussé par quinze voix contre cinq.

A tous les amendements relatifs à la somme requise de la compagnie pour le privilège M. Frawley propose de substituer un amendement fixant la somme à $350,000, que la ville emploiera au mieux des intérêts publics. M. Goebel s'oppose à cet amendement. Plusieurs conseillers prennent successivent la parole et l'amendement est finalement repoussé par 14 voix contre 6, le conseil se divisant comme suit :

En faveur de l'amendement—Bisso, Cahill, Frawley, Graham, Kelly, Robin.

Contre l'amendement — Barrett, Brandao, Dixon, Dunn, Eddy, Gately, Goebel, Hartson, Junker, McRacken, O'Connor, O'Reilly, Seymour, Villa.

L'amendement Seymour demandant $200,000 est retiré, et le conseil adopte à l'unanimité moins une voix, celle de M. Goebel, l'amendement requérant une somme de $100,000 et l'affectant au chemin de fer de ceinture.

Tous les amendements adoptés précédemment sont adoptés en bloc par 13 voix contre 7, le conseil se divisant comme pour le rejet de l'amendement de $300,000, à l'exception de M. Seymour qui change son vote.

L'ordonnance est finalement adoptée par 14 voix contre 6, les voix se partageant de la façon suivante :

Oui—Barrett, Brandao, Dixon Dunn, Eddy, Gately, Goebel, Hartson, Junker, McRacken, O'Connor, O'Reilly, Seymour, Villa.

Non—Bisso, Cahill, Frawley, Graham, Kelly, Robin.

Comme il était près de minuit, toutes les autres affaires ont été renvoyées à mardi prochain et la séance a été levée.

La partie réservée au public était foulée, et le président a dû fréquemment réprimer des manifestations, menaçant à deux reprises de faire évacuer la galerie.

Loterie allemande.

Le détective Robert Stubbs, l'agent spécial Mouney et l'inspecteur des postes Emmons Rolfe ont mis fin hier matin au trafic de billets d'une loterie de Darmstadt, Allemagne, dont s'occupait Otto Raimann, facteur de coton, rue Gravier, 806.

Les agents ont intercepté une lettre adressée à M. Reimann, et en retenu le contenu, 34 billets d'une valeur de $1.25 chacun, comme pièces à conviction.

Reimann a été conduit au poste du premier précinct et accusé de violation des lois de l'Etat, de la ville et fédérale contre les loteries. Il admet sans réserve qu'il s'occupait de ce trafic depuis un an.

Le siège de la loterie en question, la Loterie de l'Etat de Hesse-Darmstadt, est à Darmstadt. Il y a un tirage mensuel et un tirage spécial tous les six mois.

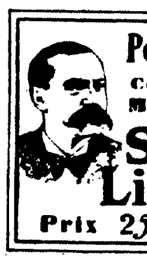

Pour Foulures
Coupures et Meurtrissures
Sloan's Liniment
Prix 25f 50f & $1.00

Poudre Dentifrice
PARFAITE DU
Dr. Lyon.

Nettoie, embellit les dents et purifie l'haleine. Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle. Très agréable pour les touristes.

PRÉPARÉE PAR

L. W. Lyon, D.D.S.

7jan—1an—mer

Conférence sanitaire.

Une conférence sanitaire a été tenue hier dans le bureau du Dr Irion, président du bureau de santé de la Louisiane.

Y assistaient :

Les Drs Henry Goldwaithe et Rhett Goode, du bureau de la baie de Mobile ; W. H. Sanders, officier sanitaire de l'Alabama, de Montgomery ; J. F. Hunter, président du bureau de santé du Mississipi, de Jackson ; Thompson, officier sanitaire adjoint du Texas ; W. G. A. J. Perkins, W. G. Armstrong et George W. Gaines, du comité de quarantaine du bureau de la Louisiane.

La durée de la quarantaine imposée aux navires a été l'objet principal de la discussion. La loi fédérale exige une détention de cinq jours : l'Alabama et le Texas requièrent également cinq jours, mais la Louisiane permet aux navires, dans certaines conditions, de décharger leurs cargaisons ant l'expiration de ce délai.

Les bâtiments arrivant de ports de l'Amérique Centrale et ayant à bords des médecins qui soumettent des rapports établissant que les passagers sont en bonne santé et que les hommes d'équipage n'ont pas été à terre, peuvent décharger leurs cargaisons dans le port de la Nouvelle-Orléans au bout de trois jours et demi.

Mais il y a conflit entre les règlements louisianais et les règlements fédéraux. Les autorités sanitaires fédérales peuvent infliger une amende à un navire de l'United Fruit Company, le Mount Vernon, qui est entré dans le port quatre jours après son départ de Bocas del Toro, mais il est douteux qu'elles le fassent, attendu que les fonctionnaires de la compagnie croyaient que les règlements fédéraux n'entraient en vigueur que le 1er avril.

Il a été décidé à la conférence d'hier de rendre uniformes les règlements de tous les Etats et les règlements fédéraux. Dorénavant le délai imposé sera de cinq jours.

La conférence devait se tenir à Austin, Texas, mais le Dr Tabor, officier sanitaire du Texas, qui vient de faire un séjour en Europe, avait télégraphié à ses collègues de le rencontrer ici.

HOTEL DE VILLE

M. George W. Fuller, de New-York, ingénieur consultatif du bureau des eaux et égouts, qui discute actuellement avec les autres ingénieurs du bureau les plans et devis, a eu hier un long entretien avec le maire Behrman.

Le notaire de la ville Seeber prépare le contrat entre la ville et la compagnie des chemins de fer de la Nouvelle Orléans étendant la location de West End jusqu'au 31 décembre 1906.

Les livres des répartiteurs d'Etat seront fermés le dernier courant. De nombreux propriétaires se rendent chaque jour à la mairie pour examiner ces livres.

Cathédrale St-Louis.

Le sermon de mercredi aura pour sujet la Mortification chrétienne.

A la lumière de ce texte de St-Paul : "Si vous vivez selon la chair, vous mourrez : mais si, par l'Esprit, vous mortifiez la chair et ses œuvres vous vivrez". [Rom 8]. Cette vertu sera étudiée :

1. Dans sa raison d'être et son devoir;

2. Dans sa pratique tant corporelle que spirituelle.

Il sera démontré que, selon que l'étymologie du mot l'indique, la Mortification a pour but et pour effet de frapper à mort en nous ce que l'Apôtre appelle dans son langage presqu'intradulsible : "le vieil homme" ou encore "la chair" ; c'est à dire l'ensemble des tendances au Péché que la faute originelle a déposées et que le Baptême laissa subsister en nous : tendances ou concupiscences, qui ne visent à rien moins qu'à nous priver de la vie surnaturelle de la grâce. Et il sera prouvé que, réglée par la Prudence et stimulée par l'Amour de Dieu, la mortification du corps et de ses sens et de l'Ame considérée dans son Intelligence, sa Volonté, son Cœur et son Imagination, est possible à tout chrétien et nullement incompatible avec les exigences des tempéraments, de la société et des conditions de la vie modernes.

CHAIR VIVE ET ULCEREE PAR UN ECZEMA

Traité sans guérison par un médecin. —Souffrit douze mois. — Guéri par Deux Savons Cuticura et une Boîte d'Onguent Cuticura.

GUERI PAR CUTICURA AU PRIX DE $1 SEULEMENT

"Je suis heureux de vous dire comment j'ai été guéri par le Savon et l'Onguent Cuticura. Je n'ai employé que deux Savons et une boîte d'Onguent. J'avais un eczéma aux bras et aux jambes. Je me fis examiner par un médecin et il me donna un remède qui, disait-il, n'avait jamais failli. Ce remède ne me guérit pourtant pas. Je souffris pendant 12 mois de l'eczéma. Mes bras étaient au vif et ulcérés. La chair de mes jambes était vive aussi. Je vous remercie de votre merveilleux remède. J'espère que d'autres atteints de maladies de la peau achèteront les Remèdes Cuticura. Bien à vous, O Pinkleton, R. F. D. 26, Spring Hill, Tenn., 19 Mai 1905.

TORTURES D'UN BEBE

"Je commandai et reçus il y a quelque temps vos merveilleux Remèdes Cuticura, dont je me suis servie avec des résultats remarquables pour mon bébé malade. J'avais essayé nombre d'autres remèdes sans aucun bienfait, et Cuticura vint à mon secours alors que les médecins et tous les autres remèdes avaient échoué. Un docteur disait l'enfant affligé de scrofules, l'autre d'eczéma. Le petit n'était qu'une plaie de la tête aux pieds, avec écailles et croûtes, quand je commençai l'usage du Savon et de l'Onguent Cuticura. Le résultat fut merveilleux, et mon bébé a maintenant le visage et le corps unis et doux. Mme Mattie Shaffer, Cumberland, Miss., 7 septembre 1904.

Complet Traitement Externe et Interne pour toute Humeur, des Boutons aux Scrofules, de l'Enfance à l'Age Mur, comprenant le Savon Cuticura, 25c., Onguent, 50c., Résolutif, 50c. (sous forme de Dragées de Chocolat, 25c. la fiole de 60), se trouve chez tous les pharmaciens. Potter Drug & Chem. Corp., Seule Props., Boston

Expédié Gratis, "How to Cure Baby Humors."

PETITES ANNONCES.

UNE cuisinière et domestique de maison bien recommandées. S'adresser 1007 avenue Jackson, angle Constance. 27mars—2f

DEMANDE—Une femme pour faire la cuisine et le ménage pour un couple, doit coucher à domicile. S'adresser 1121 rue Ursulines, près Rempart. 25 mars—1 sem

DEMANDE—Homme expérimenté pour extraire le parfum des plantes fleurs, etc. S'adresser G. E. Pitcher P. O. Box No 175, Bay St Louis, Miss. 22 mars—1 sem

LES COURSES.

RÉSULTATS DES COURSES D'HIER :

FAIR GROUNDS.

Première course, 1|2 mille—Helmuth (Obert) 4:1, 1er ; Runsum (Jones) 18|5, 2md ; Black Burn (Livingston) 5|2, 3me.

Deuxième course, 5 1|2 furlongs—Swell Girl (Bedell) égalité, 1er; Hendkecked (Moreland) 6|1, 2me ; Abjure (Livington) 7|2, 3me.

Troisème course, 5 1|2 furlongs Il Dottore (Oliphant) 15|1, 1er ; Elastic (Feicht) 8|5, 2me ; Hannibal Bey (Obert) 11|5, 3me.

Quatrième course, 1 1|2 mille—Nameoki (Obert) 9|5, 1er ; Glennan (Moreland) 20|1, 2me ; Nine (Johnneson) 5|2, 3me.

Cinquième course, 1 1|16 mille—Merry Belle (Aubuchon) 4|1, 1er ; Simplicity (Bedell) 11|5, 2me ; Oberon (Riley) 50|1, 3me.

Sixième course, 1 mille—Daniel C. (Riley), 20|1, 1er ; Lena J. (Bedell), 4|1, 2me ; King's Gem (McGee), 5|2, 3me.

CHEVAUX INSCRITS DANS LES COURSES D'AUJOURD'HUI :

(FAIR GROUNDS)

Première course, 3 1|2 furlongs—Eldorf 108 livres, Charles I Lee 114, Dorothy M. 95, Quien Sabe 104, Commodore Thieu 104, Friction 98, Capt. MacCormick 112, My Son 102, Saizilla 97, Bitter Miss 101, Last Stand 116, Blackwell 99, Bull Bird 118, J. J. Jr. 101, Bud Hill 98.

Deuxième course, 3|4 mille—Bill Carroll 103 livres, Lady Ethel 100, Grove Benter 97, Sweet Favor 106, John McBride 102, Bitter Brown 105, Two Eyes 98, Henate 102, Pinsticker 104, Ancient Witch 93, Last Cherry 115, Marvel P. 104, Come On Sam 107.

Troisième course, 1 mille et 70 yardes—Potheen 115 livres, Dance Music 110, Small Lady 105, Lena J. 93, Stockwood 103, Little Rose 93, Water Pansy 117.

Quatrième course, 5|8 mille—Goldsmith 111 livres, Burleigh 122, Security 115, Ram's Horn 140, Gold Rose 112, Hand Bag 82, Gold Enamel 104.

Cinquième course, 1 1|6 mille—Triple Silver, 109 livres, Flavigny 86, The Regent 111, Intrigue 104, Avoid 112, R. F. Williams 109, Louise Macfarlane 105.

Sixième course, 1 mille et 70 yardes—Pretty Nellie 98 livres, Dromio 110, Odd Luck 107, Dapple Gold 122, Mint Leaf 120, Gladiator 107, Trogan 122, Varna Fonso 110, Water Lake 98, Blue Mound 117.

CITY PARK.

Première course, 1|2 mille—George Duchscherer 115 livres, Merry Leap Year 115, Lady Maia 115, Spider Web 115, Doubt 113, Reside, 113, Alyth 113, Royal Ben 113, Doc Kyle 113, Cecelia 110, Money Maker 110, Eppes 110, Heirloom 100, Prophetess 110.

Deuxième course, Steeplechase—Lulu Young 151 livres, Lights Out 144, Tripoli 142, Madoc 142, War Chief 142, Little Wally 142, Bill Knight 142, Molo B. 132.

Troisième course, 1 1|16 mille—Blue Blaze 112 livres, Belle the Cat 112, Creole Jim 112, Rough and Tumble 112, Asclepias 112, Small Talk 109, Turrando 109, Federal 109, Gamara 108, Alcantara 108 Lida Vivian 107, Algonquin 107, Tennyburn 105, Wakeful 103, Jacob 100.

Quatrième course, 1|8 mille—Pat Bulger 118 livres, Minnie Adams 109, Foxmead 109, John Carroll 109, John Carroll 109, Mary Worth 107, Debar 107, Prince Brutus 106, Tambeau 104.

Cinquième course, 1 1|16 mille—Norbury 112 livres, Arab 109, El Rey 107, Judge Traynor 108, Dungannon 107, Arachue 107, Anna Fitzhugh 107, Piller 105, Ranger 105, Gold Monk 105, Lineal 105, Mizzenmast 104, Welsh 91, Gray Dal 91, Lieber Gore 89.

Sixième course, 1 mille—Rockaway 112 livres, Arthur Cummer 110, Subador 109, Lacache 109, Mynheer 109, Marco 108, Capitano 108, Monochord 107, Baron Esher 107, The Only Way 105, Virgie Withers 103, Royal Legend 103, Adare 100, Thora Lee 98, Yachting Girl 98.

Septième course, 3|4 mille—Don Fonso 110 livres, Goldway 108, Sago 106, Malleable 106, Oratorian 103, Burnolette 101, Sibylla 101, Telepathy 101, Lowesa 101, Anna Smith 101, Fevorita 101, Galmeda 98, Lord Provost 98, Pulque 96, Shelag 96.

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

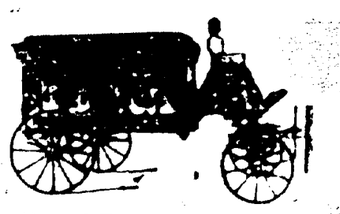

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres.

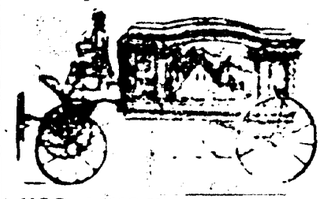

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes la sociétés françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE

ADER & MOTHE,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4376.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 aout—1 an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY, 317 rue Baronne, Nlle Orléans, Lne., 24 mars 1906—

A une réunion spéciale du Conseil de Direction, tenue le 24 mars 1906, un dividende de Un dollar et quart a été déclaré par action du stock dit préféré, payable le 14 avril 1906 aux actionnaires depuis le 31 mars 1906.

Les livres des transferts seront fermés du 1er au 14 avril 1906 inclusivement.

JOSEPH H. DE GRANGE, Secrétaire.
28 mars—4f

CANAL - LOUISIANA BANK AND TRUST CO. LE DEPARTEMENT D'EPARGNES DE CETTE BANQUE SERA SITUÉ DANS NOTRE BATISSE DE BANQUE, 614 A 620 RUE COMMUNE ENTRE LES RUES ST CHARLES ET CAMP, LE ET APRES LE LUNDI 12 MARS.

PENDANT L'ERECTION DE NOTRE NOUVELLE BATISSE,

LA VOUTE DE DEPOTS DE SECURITÉ

SERA OUVERTE A NOS CLIENTS SANS AUCUN ENNUI OU INTERRUPTION AU LOCAL ACTUEL, 221 RUE DU CAMP.

GEO. W. YOUNG,
VICE-PRESIDENT.
10mars—1m

REUNION DES VÉTÉRANS CONFEDERES UNIS.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Les 25, 26 et 27 avril 1906.

Trajet à prix réduits sur tous les chemins de fer. 14mars—1m

—Au revoir, madame ....bon voyage....bon succès.

—Merci de votre souhait, fit-elle d'une voix tout à-coup étranglée....

Et elle sortit, pendant que Philippe se remettait à son travail :

—Ce doit être cela, se disait-il ....il a voulu casser les vitres.. Elle ne le ramènera pas....Et je crois bien que mon professorat touche à sa fin....Tant mieux.. Parce qu'à Trélans aussi on dirait que le torchon brûle....Enfin, je verrai bien ce qu'Arabella en dira ce soir.

Et il se replongea dans ses livres, pendant que la douairière, dans sa chambre, consultait fiévreusement l'indicateur.

.....

Il n'y avait plus, pour arriver à Paris le plus rapidement possible et à une heure convenable, que le train du soir.

C'était en effet celui que prenait volontiers Marc quand il allait voir sa mère—et qu'il passait la nuit en chemin de fer pour débarquer vers les dix heures du matin à la gare de Lyon.

C'est celui-là que la douairière se décida à prendre aussi.

—Ah! en toute autre occurrence ce voyage l'eût singulièrement épouvantée.

Voilà si longtemps qu'elle n'avait pas remis les pieds dans cette ville de tapage et de bousculade qui lui avait toujours causé une instinctive frayeur...

Depuis que son pauvre petit Jacques, devenu un garçonnet, puis un collégien, avait échappé à ses soins et à sa tutelle directe, —elle avait renoncé à ces périodiques déplacements qui rompaient toutes ses habitudes et la forçaient, pendant des mois et des mois, à une vie qu'elle estimait la plus incommode et la plus désagréable du monde.

Et puis jamais elle n'avait fait ce voyage dans de telles conditions: la nuit, seule.... pour aller à l'hôtel.....

Car voilà bien longtemps aussi que le comte Armand avait renoncé à conserver son pied-à-terre de l'avenue de Messine....

Et pour cette vieille femme de soixante-quinze ans bientôt, rien que cette perspective d'isolement, de vie d'hôtel et d'aventure aurait été effrayante, si la comtesse Colette avait eu le loisir de songer à ces choses-là....

Hélas! pauvre honnête et droite créature, elle n'y pensait guère.

Elle partait... non plus même à la conquête de cet enfant qu'elle sentait bien perdu pour elle à jamais; mais à la bataille qu'elle allait livrer pour que,—dans le désastre qu'elle subissait sans l'avoir mérité, elle,—si tout devait être rendu, tout fût perdu fors l'honneur.

Et alors, avec ce sentiment qu'elle devenait, dès à présent, la combattante qui tenait dans ses mains la destinée de cette race bientôt éteinte.... qui la ferait inscrire aux pages d'or de l'histoire ou aux pages d'infamie .... elle oubliait tout ce qui n'était pas sa préoccupation unique.

Avec une indifférence hautaine, elle avait dit à sa femme de chambre de lui préparer dans une valise à main les quelques indispensables objets dont elle aurait besoin pour une absence de deux ou trois jours.

A peine avait-elle jeté les yeux sur ce que cette domestique, tout effarée par cette soudaine, cette invraisemblable résolution,—rassemblait là.... un peu au hasard.....

..A peine avait-elle répondu aux questions qu'elle lui adressait.... incertaine si elle s'acquittait bien ou mal de sa tâche.....

Et puis, le soir arrivé, elle avait fait atteler, on l'avait conduite à la station.... Et, tout stupéfait aussi, le chef de gare l'avait entendue lui demander un billet pour Paris.

—J'y arriverai bien à dix heures du matin? avait-elle ajouté.

—Oui, madame la comtesse, à dix heures quinze.

—Merci.

Et sans plus rien dire, suivie de Benoît qui portait sa valise, elle était allée sur le quai de la voie attendre le train qu'on signalait presque aussitôt.

Il s'arrêtait enfin dans le grondement essoufflé de la locomotive.

On lui ouvrait un compartiment de première, et, au moment d'y monter, elle disait au vieux valet de chambre qui venait de déposer sa valise dans le filet :

—Je télégraphierai le jour et l'heure de mon retour....Adieu, Benoît.

—Faites bon voyage, madame la comtesse.

—Merci.

Et le train était reparti, pendant que Benoît, regagnant la voiture qui allait le ramener au Châtel Arnaud, se disait en hochant sa tête grise :

—Qu'est-ce que ça signifie tout ça?.... Monsieur Marc qui part, ce matin, comme s'il se sauvait.... Madame qui part, ce soir, comme si elle lui courait après.... et monsieur le comte qui n'est pas seulement descendu aujourd'hui à la salle à manger .... Ah!..... il y a quelque chose qui ne va pas.....

.....

XVI

CHEZ ROBERTE.

Après un voyage sans repos et sans sommeil, la comtesse Colette venait enfin d'arriver à la gare de Lyon.

Oui, toute flétrie..... toute couturée de rides profondes par cette nuit d'insomnie et d'angoisse....

Mais insensible à la fatigue qui aurait dû l'envahir.... mais redressant encore sa haute taille .... mais prête à engager cette lutte suprême où elle combattait pour l'honneur de la race et du nom.

Elle se fit indiquer un hôtel voisin, prit une voiture, déposa sa valise à l'hôtel en y retenant une chambre.....

Et remontant dans la voiture qu'elle avait gardée :

—Rue de Cormeille, à Levallois-Perret, indiqua-t-elle au cocher.

—Ça fait une trotte, fit celui-ci.... Enfin, on arrivera quand on arrivera.

Et il grommelait :

—Moi, je m'en bats l'œil, c'est à l'heure....

Et il s'apprêtait à conduire, tout à la douce, cette vieille habillée comme on s'habille dans les petits patelins de la province, et qui ne devait être ni à la coule, ni exigeante.

Mais une voix impérieuse venait de lui répondre....pendant qu'au-dessus d'un nez d'aigle, deux yeux d'acier s'étaient allumés.

—Vous pouvez être arrivé dans trois quarts d'heure, je le sais. Si vous en êtes incapable, descendez que je vous paye votre course. Si votre cheval marche à peu près bien, rappelez-vous que plus vous irez vite, plus généreux sera mon pourboire..... Dois-je rester dans votre voiture?

—Vous pouvez rester, madame, fit le cocher tout à coup dompté.... le cheval allonge bien quand je le pousse....

Et prenant son fouet, qu'il avait laissé jusqu'alors dans le porte-fouet :

—Allez, Cocotte, fit-il en caressant l'échine de sa bête..... faut trotter, ma vieille....

Et il ajouta, à part soi :

—Elle ne doit pas rigoler tous les jours, cette ci-devant.... Et moi qui la prenais pour une innocente.... Comme ça trompe, les bobines....

Trente-cinq minutes plus tard, la voiture s'arrêtait devant le numéro indiqué par la voyageuse.

—Dix minutes de gagné sur les trois quarts d'heure, fit le cocher.... Faut il attendre, madame?....

—Oui.... Vous m'avez bien menée.... Vous serez content de moi comme je suis contente de vous....

Et d'une main qui ne tremblait pas, la douairière de Châtel-Arnaud sonna à la porte de Roberte Aubray.

Ah! comme, pourtant, le cœur lui battait!

Cette maison!.... où jamais la veille encore, elle n'aurait seulement admis comme possible .... comme vraisemblable.... qu'elle entrerait un jour! ...

Cette femme.... qu'elle se figurait bien ne jamais devoir rencontrer sur son chemin.... Cette femme avec laquelle jamais elle n'avait voulu avoir la moindre relation.....qu'elle avait écartée de sa vie....comme de ses yeux....et à laquelle —en suppliante—elle allait demander grâce .... elle allait demander pitié!....

Mais un sentiment, en elle, dominait, encore à présent, tous les autres :

Sauver l'honneur....Sauver le nom!....

Et c'est pour cela que sa main n'avait pas tremblé....

C'est pour cela qu'au domestique—un vieux bonhomme d'honnête et bourgeois aspect—qui était venu, à son coup de sonnette, ouvrir la grille, elle avait demandé d'une voix ferme, et en redressant sa haute taille :

A continuer.

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine.
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE :
EPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTERO-EPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABETE SUCRE, MALADIES du CERVEAU et de la Moelle Epinière, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES, MIGRAINES, INSOMNIE, EBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS Cérébrales, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis et sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).